

**Déclaration orale - 52e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU  
Point 3 - Dialogue avec le Rapporteur Spéciale sur l'environnement  
9 mars 2023**

Présentée par Mme. Isis ALVES

Merci, M. le Président.

Nous saluons le rapport sur les femmes et les filles et le droit à un environnement propre, sain et durable, lequel est particulièrement pertinent pour la situation actuelle en République Démocratique du Congo (RDC).

Doté d'une grande richesse en biodiversité et en minéraux, le pays est confronté à des problèmes dans la gouvernance de l'industrie extractive.

D'une part, malgré l'adoption d'une législation minière en 2018, sa mise en œuvre demeure toutefois insuffisante. Des filles et des femmes, y compris des femmes enceintes, continuent à travailler dans les mines dans des conditions inhumaines et d'être exposés davantage aux impacts négatifs du secteur minier. En outre, possédant le plus grand stock de carbone de l'Afrique, la croissance de la déforestation en RDC suscite une grande préoccupation, surtout dans le contexte de changement climatique et les conséquences reconnues sur les femmes et les filles, en particulier celles issues des populations autochtones.<sup>1</sup>

Face à l'exploitation insuffisamment réglementée ou surveillée, elles sont exposées à un risque accru de violence et de discrimination. Par ailleurs, elles sont souvent exclues des processus décisionnels.<sup>2</sup> Ces mêmes préoccupations ont fait l'objet de recommandations de la part du Comité des droits économiques, sociaux et culturels lors de l'examen de l'État en 2022.<sup>3</sup>

Dans ce contexte, nous exhortons le Gouvernement de la RDC à :

- Renforcer sa législation minière et forestière en vue d'une protection de l'environnement fondée sur les droits humains et la non-discrimination ; et
- À garantir la participation des femmes et des filles dans la prise de décision, notamment en ce qui concerne les activités économiques et les projets de développements sur le terrain, ainsi que la protection des droits humains et de l'environnement et à toute autre question leur concernant.

Merci.

---

<sup>1</sup> République Démocratique du Congo. *National Adaptation Plan to Climate Change 2022-2026*. Disponible sur : [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/DRC-NAP\\_EN.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/DRC-NAP_EN.pdf)

<sup>2</sup> Mongabay. *La déforestation s'intensifie dans les aires protégées du Nord de la RDC*. Disponible sur : <https://fr.mongabay.com/2021/06/la-deforestation-sintensifie-dans-les-aires-protgees-du-nord-de-la-rdc/>

<sup>3</sup> Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU. *Observations finales concernant la République Démocratique du Congo*. Disponible sur : [https://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=E%2FC.12%2FCOD%2FCO%2F6&Lang=en](https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=E%2FC.12%2FCOD%2FCO%2F6&Lang=en)